

mier degré. Une ordonnance de juin 1832 confia l'élection à des commerçants ou membres des institutions commerciales, désignés, il est vrai, par l'Administration; mais il y a déjà une amélioration de régime.

La République de 1848 étend aux élections commerciales le mode, alors nouveau, du suffrage universel, en admettant comme électeurs tous les commerçants inscrits depuis un an sur le rôle des patentes.

Sous l'Empire reparait le système électoral administratif. Seul seules les élections commerciales acquièrent les droits de patente depuis cinq ans au moins, et qui figurent sur une liste de notables dressée par le Préfet du Département et approuvée par le Ministre de l'Intérieur.

Cette législation souleva de vives critiques, à plusieurs reprises, au sein du corps législatif. C'était, en effet, le pouvoir lui-même qui nommait, de seconde main, les membres des Chambres de commerce, le droit électoral se trouvant subordonné à la notabilité, c'est-à-dire à cette sorte de diplôme de considération et d'estime publique qui était décerné par le Préfet. Le gouvernement impérial, toutefois, ne céda point; et il fallut le décret du 22 janvier 1870 pour faire un pas dans la voie du progrès.

Ce décret étend à l'élection des Chambres de commerce la loi du 21 décembre 1871, spéciale à cette loi, les notables ne sont plus désignés par le Préfet. La liste électorale est dressée par une Commission composée du Président et d'un juge du Tribunal de commerce, d'un membre du Président de la Chambre de Commerce, du maire de la ville et de trois conseillers généraux.

Mais une loi, en date du 8 décembre 1883, est venue modifier le mode d'élection des Tribunaux de commerce, et a étendu le droit de vote à tous les patentés depuis cinq ans.

Ce nouveau mode d'élection est à l'élection des Chambres de commerce? Non pas, car l'article 20 de cette loi stipule qu'une loi spéciale statuera sur le mode d'élection des Chambres de commerce et des Chambres consultatives d'Arts et Manufactures. Or, depuis lors, aucune loi n'a été votée complétant sur ce point celle de 1883.

Il ne faut pas oublier que les Chambres de commerce pourvoient à leurs dépenses par leur contribution. Il se trouve aujourd'hui cinq classes de patentes exemptes de ce supplément d'impôt, et qui ne seraient peut-être pas enclavées de se le voir appliqué de force.

M. Guilleminet propose donc de donner le droit de vote à tous les patentés qui paient la contribution, et de rendre aux patentes des deux classes suivantes qui ne paient pas, mais accepteraient de le payer pour être électeurs.

Il est certain que l'on ne compte plus, dans le monde commercial et industriel, les femmes de grand courage et de haute intelligence qui n'ont rien de envier sous ce rapport aux représentants du sexe fort. Pourquoi ne pas accorder à ces personnes de mérite la même marque d'estime et de confiance que l'on octroie si facilement aux hommes?

L'innovation ne peut soulever d'objections véritablement sérieuses. Et la preuve, c'est que le Gouvernement l'a acceptée.

Uautre point a attiré l'attention de la Commission. Elle a été frappée du nombre considérable d'absentions que l'on constate pour chaque élection des Chambres de commerce et consultatives. Les électeurs sont, en effet, obligés d'aller déposer leur suffrage au chef-lieu de leur arrondissement.

Cette démarche occasionne un dérangement et des frais qui peuvent gêner nombre de commerçants. Les auteurs du nouveau projet voudraient que des sections de vote fussent créées, partout où le besoin en apparaîtrait, pour favoriser l'accès du plus grand nombre possible d'électeurs autour des urnes. On ne se contenterait même pas, comme l'ont fait aujourd'hui pour les élections des Tribunaux de commerce, du vote par canton; on établirait, non les sections, des sections de vote selon les convenances et les désirs des populations, le chef-lieu de canton restant, en principe, le siège du suffrage. On laisserait au Préfet la mission de désigner les quartiers ou les autres communes où l'on pourrait voter.

Ce serait là, croyons-nous, une excellente mesure car nous sommes de ceux qui ont souvent déploré le peu d'empressement que mettent les électeurs dans ces élections.

Peut-être parviendrait-on ainsi à avoir raison de leur apathie si regrettable.

En ce qui concerne les Chambres consultatives, le projet de loi propose tout simplement d'accepter comme électeurs de ces Chambres tous ceux qui, après la loi du 8 décembre 1883, participent à l'élection des juges des Tribunaux de commerce.

Ce sont « les citoyens français commerçants patentés ou associés en nom collectif depuis cinq ans au moins, capitaines au long cours et maîtres de cabotage ayant commandé des bâtiments pendant cinq ans, directeurs des Compagnies françaises anonymes de finance, de commerce et d'industrie, agents de change et courtiers d'assurances maritimes, courtiers de marchandises, courtiers intermédiaires et conducteurs de navires, inscrits en vertu des articles 77, 79 et 80 du Code de commerce, les uns et les autres après cinq années d'exercice, et tous, sans exception, devant être domiciliés depuis cinq ans au moins dans le ressort du Tribunal. »

Sont également électeurs, dans leurs ressorts, les membres anciens ou en exercice des Tribunaux et des Chambres de commerce, des Chambres consultatives des Arts et Manufactures, les présidents anciens ou en exercice des Conseils de prud'hommes.

On remarquera que, dans le cas présent, le projet de loi ne fait aucune distinction entre les diverses catégories de patentés.

La raison en est simple: les Chambres consultatives n'ont pas de budget et aucune taxe spéciale n'est imposée à leurs électeurs. On ne peut donc avoir le même scrupule que pour les électeurs des Chambres de commerce.

Telles sont les nouvelles dispositions que l'on voudrait apporter au décret électoral de ces Chambres, qui jouent un si grand rôle dans le fonctionnement de nos institutions commerciales; c'est un premier pas, et assez considérable, dans la refonte qui s'impose pour bien nettement déterminer, par une loi spéciale, leurs attributions, jusqu'où elles peuvent aller, là où elles doivent s'arrêter, de façon à les contenir dans le rôle spécial qui leur convient et pour le quel elles ont été créées.

L'attention du législateur doit se porter sur ces questions qui, de prime abord, peuvent sembler ne présenter qu'un intérêt secondaire, et sont, au contraire, quand on les envisage de près, d'une importance vraiment capitale.

C. GEORGET.

COTONS
Le Havre, 20 mars.
(De notre correspondant particulier)
Cotons. — Le disponible a été plus calme ce matin que ces jours derniers, ce qui fait attribuer principalement aux prix demandés; ainsi, le low-midling New-Orléans s'est payé 41 francs.

A terme, la cote a été haussée de 50 centimes, mais ensuite on a pu traiter parfois à 12 cent. 1/2 au-dessous.

Cette après-midi, il s'est traité ce matin des affaires disponibles en grande partie pour l'exportation, mais elles n'ont été cotées que cette après-midi; le low-midling New-Orléans s'est maintenu à 41 francs.

Le terme s'est raffermi et la cote a été haussée de 25 cent. sur celle de ce matin.

En disponible on a noté 1,523 balles. A terme on a coté 7,700 balles.

Voici les cours de clôture: mars 38 1/4; avril 38 1/4; mai 38 1/4; juin 38 1/4; juillet 38 1/4; août 38 1/4; septembre 38 1/4; octobre 38 1/4; novembre 38 1/4; décembre 38 1/4; janvier 38 1/4; février 41.

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERCQ)
Liverpool, 21 mars, 11 h. 1/2.
Mars: 15,900 balles, Marchés soutenus.
Mars-Avril... 3 19 0/0
Avril-Mai... 3 19 0/0
Mai-Juin... 3 21 0/0
Juin-Juillet... 3 22 0/0
Juillet-Août... 3 23 0/0

Manchester, 18 mars.
Par suite de la fermeté croissante du marché coté de Liverpool notre marché, tant pour filés que pour tissus, est irrégulier; les transactions n'ont pas offert beaucoup d'importance; toutefois, des ordres précédemment en négociation ainsi que quelques nouvelles commandes ont été conclues à une fraction au-dessus des derniers prix de vendredi dernier.

Bombay, 16 mars.
(Dépêche de M.M. Prier de Saône et Cie)
Cotons. — Recettes d'hier, 5,000 b. contre 10,000 b. l'an dernier.
Total 3 jours, 14,000 b. contre 32,000 l'an dernier.

Change. — Sur Londres, sh. 1 5/32, hausse, 1/32. Sur Paris, 138 3/4, hausse, 1/2.

REVUE ECONOMIQUE
Importations et exportations françaises de laines peignées et filices pendant les trois dernières années

	1894	1893	1892
Laines peignées kil.	141,223	135,888	130,324
Valeur : francs	620,493	603,627	597,034
Filices de laines :			
Peignées kil.	1,616,374	1,717,004	1,707,338
Cardées kil.	433,632	816,737	712,185
Total... kil.	2,050,016	2,533,741	2,419,523
Valeur : francs	10,433,683	12,454,665	12,082,716

	1894	1893	1892
Laines peignées kil.	11,153,219	10,078,788	10,103,115
Valeur : francs	51,752,613	46,767,930	46,896,363
Filices de laines :			
Peignées kil.	3,622,305	3,575,925	3,754,374
Cardées kil.	227,853	663,344	236,156
Total... kil.	3,850,158	4,239,269	4,000,530
Valeur : francs	19,705,871	21,073,738	20,658,452

LIN, JUTE & CHANVRE
Rotterdam, 18 mars.
Lins: Apports au marché de ce jour 37,000 pierres lins hollandais et 9,0 pierres lins Zélandais dont la majeure partie a trouvé acheteurs à prix fermes.

Londres, 18 mars.
Chanvres: Soutenus; vendu 350 b. fair current Manille à liv. st. 17.2.6 et 250 b. bon brun à liv. st. 14.10, avril/mai cif. Liverpool.

Manille, 18 mars.
Chanvres. — Le fair current se cote actuellement à la parité de liv. st. 14 15 0/16, f. a. b. pour le Royaume-Uni, contre liv. st. 14 15 0/16 y a 8 jours.

Belfast, 17 mars.
Quoiqu'il ait régné généralement une tendance calme pour filices de lin et d'étoques, les transactions ont cependant été aussi importantes que la semaine

précédente. Les prix sont restés fermes avec tendance à la hausse pour les meilleures qualités de verets.

Toutes à peu près en même position. La plupart des affaires se font en tissus fabriqués d'étoques, lesquels sont très recherchés notamment en qualité ordinaire. Les fabricants de ces tissus ont tant de besogne qu'ils ont été obligés de refuser des commandes.

AVIS INTERESSANT LE COMMERCE DES TISSUS
Mme veuve A. Edinger et fils, 52, rue des Pépites-Etoques, Paris, reçoivent les laines des Laines-Unies, plissées et brodées.

M. Bonnard, 122, rue Montmartre, Paris, a un acheteur en hautes nouveautés pour dames.

M. Chander et Cie, 50, faubourg Poissonnière, Paris, ont un acheteur en hautes nouveautés pour dames, etc.

MOUVEMENT MARITIME
ARRIVAGES
ANVERS, 19 mars. — Afghan-Prince, de La Plata, partie graine pour compte parisiens; Wedgbridge, de Buenos-Ayres.

ANVERS, 20 mars. — Polynésie, Messageries, de Nouméa, de Nouméa.

BOURNAIX, 19 mars. — Frédéric-Franck, Worms-Josse, de Rouen.

BOURNAIX, 20 mars. — Congo, Messageries, du Brésil, 3,472 sacs, 1,000 sacs cacao, etc.; Vasconia, d'Algérie.

BOURNAIX, 19 mars. — Clyde, Royal Mail, de Southampton.

BOURNAIX, 20 mars. — Veendam, Neerland, de New-York.

BOURNAIX, 19 mars. — La Touraine, Cie Générale Trans. de Jafa.

BOURNAIX, 18 mars. — Chruskia, Cie Hambourgeoise, du Havre.

BOURNAIX, 20 mars. — Byzas, Freitas, de La Plata; Yaraouana, d'Antraine; Orio, d'Alexandrie; Adour, Hailu, de Chourbourg; Frieda, d'Odesa.

BOURNAIX, 20 mars. — Emma, Worms-Josse, de Bordeaux pour Hambourg.

BOURNAIX, 20 mars. — Voltaire Adolphe, Bordes, du Chili, atriates.

BOURNAIX, 20 mars. — Orleana, Paic, de La Pallice au Pacifique.

BOURNAIX, 20 mars. 5 h. matin. — Teutonic, White Star, pour Havre et Saint-Pierre, Société navale, de cette pour Rouen, Havre, etc.

BOURNAIX, 20 mars. 11 h. matin. — Orleana, Royal Mail, des Antilles; Ouse, d'Angleterre.

BOURNAIX, 20 mars. — Rajah, Janssen, de Greaser, bois; Clara, Harcourt, Amiral-Cécile, Indes.

BOURNAIX, 19 mars, minuit. — Haël, North German, de New-York.

BOURNAIX, 19 mars. — Caldonia, Cie Nantaise, de Singapour, etc.

BOURNAIX, 20 mars. — Orénoque Messageries, pour le Brésil.

BOURNAIX, 20 mars. — Euskar, pour Marseille; City-of-Troy, dit, 2,300 T. charbons; Diane Loqueux, pour Alger, 3,000 T. charbons; River-Edric, dit; Hélène Bouchon-Boris, dit, 2,600 T. charbons.

BOURNAIX, 20 mars. — Proence Transports-Maritimes du Brésil à Marseille.

BOURNAIX, 20 mars. — Pampa Chargeurs-Réunis, pour La Plata.

BOURNAIX, 19 mars. 3 h. soir. — Rio-Tejo, Société navale, pour Havre et Anvers, pyrénées.

BOURNAIX, 19 mars. — Aracuania, Pacific, pour Havre.

BOURNAIX, 20 mars. — Suzanne-et-Marie, Worms-Josse, pour Gênes, Cie Mixte; Espagne, Transports-Maritimes, pour le Brésil.

BOURNAIX, 19 mars. — Tantalion-Castel, du Cap à Plymouth.

BOURNAIX, 19 mars. — Lomas, pour Anvers.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

BOURNAIX, 19 mars. — Matleokos, Genestal et Dalzous, de Fiume à Rouen.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

BOURNAIX, 19 mars. — Matleokos, Genestal et Dalzous, de Fiume à Rouen.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

BOURNAIX, 19 mars. — Matleokos, Genestal et Dalzous, de Fiume à Rouen.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

BOURNAIX, 19 mars. — Matleokos, Genestal et Dalzous, de Fiume à Rouen.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

BOURNAIX, 19 mars. — Matleokos, Genestal et Dalzous, de Fiume à Rouen.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

BOURNAIX, 19 mars. — Matleokos, Genestal et Dalzous, de Fiume à Rouen.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

BOURNAIX, 19 mars. — Matleokos, Genestal et Dalzous, de Fiume à Rouen.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

BOURNAIX, 19 mars. — Matleokos, Genestal et Dalzous, de Fiume à Rouen.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

BOURNAIX, 19 mars. — Matleokos, Genestal et Dalzous, de Fiume à Rouen.

BOURNAIX, 19 mars. — Erato, du Japon au Havre.

MARCHÉS A TERME

Cours du 21 Mars 1895

LAINES PEIGNÉES				LAINES BRUTES				
ROUBAIX-TOURCOING		LEIPZIG (par kilogramme)		ANVERS (par kilogramme)		LE HAVRE (par kilogramme)		
MOIS	Peignés de La Plata et de l'Uruguay	Peignés d'Australie	Type B	MOIS	Peignés Buenos-Ayres	Saint de La Plata	Buenos-Ayres	
LIVRAISON	Type unique	Type A B	Buenos-Ayres B d'Anvers	LIVRAISON	Allemand B	Type C	Prima bonne courante	
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
Janvier	3 90	3 90	1 15	1 15	3 875	3 875	1 15	1 15
Février	3 90	3 90	1 15	1 15	3 90	3 90	1 15	1 15
Mars	3 775	3 775	1 15	1 15	3 775	3 775	1 15	1 15
Avril	3 775	3 775	1 15	1 15	3 775	3 775	1 15	1 15
Mai	3 80	3 80	1 15	1 15	3 80	3 80	1 15	1 15
Juin	3 825	3 825	1 15	1 15	3 825	3 825	1 15	1 15
Juillet	3 85	3 85	1 15	1 15	3 85	3 85	1 15	1 15
Août	3 85	3 85	1 15	1 15	3 85	3 85	1 15	1 15
Septembre	3 85	3 85	1 15	1 15	3 85	3 85	1 15	1 15
Octobre	3 85	3 85	1 15	1 15	3 85	3 85	1 15	1 15
Novembre	3 85	3 85	1 15	1 15	3 85	3 85	1 15	1 15
Décembre	3 90	3 90	1 15	1 15	3 90	3 90	1 15	1 15

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING		LEIPZIG	
Type unique	Mars	Type A B	Mars
20 000 k.	3 775	75 000 k.	1 15
Avril	3 775	Janvier	1 15
Mai	3 775	Février	1 15
Jun	3 775	Mars	1 15
Jul	3 775	Avril	1 15
Août	3 775	Mai	1 15
Septembre	3 775	Juin	1 15
Octobre	3 775	Juillet	1 15
Novembre	3 775	Août	1 15
Décembre	3 775	Septembre	1 15
Janvier	3 775	Octobre	1 15
Février	3 775	Novembre	1 15
Mars	3 775	Décembre	1 15
Avril	3 775	Janvier	1 15
Mai	3 775	Février	1 15
Jun	3 775	Mars	1 15
Jul	3 775	Avril	1 15
Août	3 775	Mai	1 15
Septembre	3 775	Juin	1 15
Octobre	3 775	Juillet	1 15
Novembre	3 775	Août	1 15
Décembre	3 775	Septembre	1 15
Janvier	3 775	Octobre	1 15
Février	3 775	Novembre	1 15
Mars	3 775	Décembre	1 15
Avril	3 775	Janvier	1 15
Mai	3 775	Février	1 15
Jun	3 775	Mars	1 15
Jul	3 775	Avril	1 15
Août	3 775	Mai	1 15
Septembre	3 775	Juin	1 15
Octobre	3 775	Juillet	1 15
Novembre	3 775	Août	1 15
Décembre	3 775	Septembre	1 15
Janvier	3 775	Octobre	1 15
Février	3 775	Novembre	1 15
Mars	3 775	Décembre	1 15
Avril	3 775	Janvier	1 15
Mai	3 775	Février	1 15
Jun	3 775	Mars	1 15
Jul	3 775	Avril	1 15
Août	3 775	Mai	1 15
Septembre	3 775	Juin	1 15
Octobre	3 775	Juillet	1 15
Novembre	3 775	Août	1 15
Décembre	3 775	Septembre	1 15
Janvier	3 775	Octobre	1 15
Février	3 775	Novembre	1 15
Mars	3 775	Décembre	1 15
Avril	3 775	Janvier	1 15
Mai	3 775	Février	1 15
Jun	3 775	Mars	1 15
Jul	3 775	Avril	1 15
Août	3 775	Mai	1 15
Septembre	3 775	Juin	1 15
Octobre	3 775	Juillet	1 15
Novembre	3 775	Août	1 15
Décembre	3 775	Septembre	1 15
Janvier	3 775	Octobre	1 15
Février	3 775	Novembre	1 15
Mars	3 775	Décembre	1 15
Avril	3 775	Janvier	1 15
Mai	3 775	Février	1 15
Jun	3 775	Mars	1 15
Jul	3 775	Avril	1 15
Août	3 775	Mai	1 15
Septembre	3 775	Juin	1 15
Octobre	3 775	Juillet	1 15
Novembre	3 775	Août	1 15
Décembre	3 775	Septembre	1 15
Janvier	3 775	Octobre	1 15
Février	3 775	Novembre	1 15
Mars	3 775	Décembre	1 15
Avril	3 775	Janvier	1 15
Mai	3 775	Février	1 15
Jun	3 775	Mars	1 15
Jul	3 775	Avril	1 15
Août	3 775	Mai	1 15
Septembre	3 775	Juin	1 15
Octobre	3 775	Juillet	1 15
Novembre	3 775	Août	1 15
Décembre	3 775	Septembre	1 15
Janvier	3 775	Octobre	1 15
Février	3 775	Novembre	1 15
Mars	3 775	Décembre	